

TARIFS AU 1^{ER} AVRIL 2026 – Hébergement Permanent

Madame, Monsieur,

Les tarifs des frais de séjour pour l'année 2026 ont été fixés par arrêté du Conseil Départemental de la Gironde pour la dépendance et pour le tarif d'hébergement d'aide sociale. Pour information, vous pouvez consulter l'arrêté de tarification sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'établissement. Les tarifs libres ont été approuvés par délibération du conseil d'administration et ont été réévalués au 1^{er} janvier 2025 pour les hébergements permanents et au 1^{er} mai 2025 pour les hébergements temporaires sur la base de l'arrêté du 23 décembre 2024 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées.

TARIFS JOURNALIERS AU 1^{ER} AVRIL 2026

TARIFS JOURNALIERS		Tarif libre Au 01/04/2026	Tarif aide sociale Au 01/04/2026
TARIF JOURNALIER HEBERGEMENT Chambre individuelle		74.57 €	67.78 €
TARIF JOURNALIER HEBERGEMENT Chambre double		70.83 €	64.40 €
TARIF RESERVATION		TARIF HEBERGEMENT - 23 € FORFAIT HOSPITALIER* (*sous réserve de modification du forfait hospitalier applicable)	
TARIF MOINS DE 60 ANS		84.31 €	
TARIF JOURNALIER DEPENDANCE PAR GIR	1-2	21.26 €	
	3-4	13.49 €	
	5-6	5.72 €	

Tarif journalier à la charge du résident (Tarif Hébergement + GIR 5-6) :

	Appliqué 01/01/26	Mois à 28 jours	Mois à 30 jours	Mois à 31 jours
Tarif Chambre individuelle	80.29 €	2248.12 €	2408.70 €	2488.99 €
Tarif Chambre double	76.55 €	2143.40 €	2296.50 €	2373.05 €
Tarif Aide-Sociale individuelle	73.50 €	2058.00 €	2205.00 €	2278.50 €
Tarif Aide-Sociale double	70.12 €	1968.36 €	2103.60 €	2173.72 €

TARIFS ANNEXES 2026

- Repas extérieurs familles et visiteurs, collectivités (pompiers, RPA...) :
 - o Du lundi au samedi : 9.00 €
 - o Dimanche et Jours fériés : 13 €